



Les jeunes conseillers prennent à cœur leurs nouvelles fonctions

Pour Cébazat, c'est une première ! L'installation des seize élus dans leur fonction au sein du conseil municipal des jeunes...

Le 28 février dernier, a eu lieu la mise en place officielle du conseil municipal des jeunes en présence du conseil municipal adulte et des parents. Moment solennel pour ces futurs représentants de la jeunesse au cours de cette cérémonie ! Monsieur le Maire a exprimé toute sa satisfaction de voir qu'à Cébazat, les jeunes avaient une réelle envie d'être des acteurs d'une vie citoyenne et leur a remis l'insigne de la ville et la carte d'élu. Il leur a apporté la certitude que du côté des élus adultes, tout serait mis en œuvre afin de les aider au maximum pour l'aboutissement et la concrétisation de leurs projets.

Puis M^{me} Desnous, adjointe en charge de l'enfance et la jeunesse, a souligné l'importance de leurs nouvelles fonctions. Les missions de conseiller municipal sont diverses et peuvent s'articuler autour des axes suivants : découvrir, construire, proposer et agir. Ils devront apprendre à sélectionner, choisir les projets, les étudier, les travailler, définir un

programme d'action à mener, défendre leurs idées et faire preuve de motivation et d'implication.

Cette démarche à la fois démocratique et éducative constitue un engagement citoyen par la

découverte des fondements de la vie civique, du fonctionnement d'une collectivité et la conduite de projets.

Bonne chance et bon travail aux nouveaux conseillers municipaux jeunes !



Les missions du conseiller municipal sont diverses : découvrir, construire, proposer, agir.